

Image not found or type unknown



Contrat de partenariat entre un particulier et une sas

Par **corinne malarde**, le **07/12/2011** à **11:24**

Bonjour, Je suis en cours de négociation avec un futur partenaire pour un contrat de partenariat prenant effet début 2012. Or ma société ne sera créée qu'en 2013. Quelle est la validité de ce futur contrat de partenariat et le respect des engagements pris? merci de votre réponse